

AIDE-SOIGNANT

CHAMP D'ACTIVITE

L'ouvrier carreleur est un ouvrier qualifié capable de procéder au revêtement de sols, de murs, d'escaliers, de seuils, d'appuis de fenêtres et de terrasses au moyen de carreaux, il réalise, sur base de dessin ou d'indications diverses, son carrelage au moyen de mortier ou de colle dans le respect des prescriptions relatives en matière, d'hygiène, d'environnement et des normes de sécurité.

L'ouvrier carreleur doit préparer les surfaces à revêtir et il peut, le cas échéant, plafonner et/ou cimenter un mur ou une partie de mur voire réaliser une chape.

L'ouvrier carreleur doit travailler avec soin et précision, il peut être autonome ou disposer d'une surveillance limitée, il doit aussi disposer du sens de l'esthétique et du sens de la collaboration pour les divers contacts sur chantier.

Il doit aussi s'adapter à l'évolution des nouvelles techniques de la spécialité et se conformer aux exigences accrues des clients en étant une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique et général.

TACHES

- ✓ Analyser le projet : se concerter avec le maître de l'ouvrage, lire un plan et les cahiers des charges, identifier le support en observant son état, effectuer les relevés, établir un croquis à main levée, déterminer les matériaux à mettre en oeuvre, déterminer le type de pose et calculer les quantités nécessaires ;
- ✓ Participer à l'installation et à l'organisation du chantier : vérifier la concordance entre le plan de l'architecte et la situation réelle des lieux, organiser et en protéger son chantier, repérer les réseaux (eau, téléphone, ...), réceptionner les matériaux afin de les stocker dans des locaux adéquats ;
- ✓ Préparer les supports : contrôler, préparer le support par enlèvement ou apport de matériaux ou produits, traiter les supports, déposer ou reposer des accessoires tels que prises de courant, robinets, ... ;
- ✓ Etablir les niveaux et les alignements : lire les plans d'exécution, contrôler les niveaux, reporter les points de niveau et tracer les alignements de pose ;
- ✓ Poser le carrelage au mortier : préparer les carreaux, les mortiers, placer les joints de mouvement et de dilatation, poser les règles de tension et tendre les ficelles, étendre le mortier, poser les carreaux et les accessoires éventuels et jointoyer ;
- ✓ Poser des carreaux sur chape et sur chape durcie, sur des parois verticales ; préparer, réaliser la chape et sceller ou poser les carreaux ;
- ✓ Réaliser des travaux spécifiques : poser des plinthes, un revêtement d'escalier, carrelage une terrasse, poser un revêtement sur des supports divers tels que bois, chape préfabriquée,, effectuer des travaux divers (tablettes de cuisine, ...) ;
- ✓ Réparer : identifier la ou les causes, repérer les détériorations, déposer et reposer les carreaux selon les instructions données et établir un rapport ;
- ✓ Assurer la gestion journalière de son travail : entretenir l'outillage, maintenir les lieux de travail en état de propreté, estimer les besoins journaliers en matériaux et tenir un journalier ;

Présentation de la section "aide-soignant "

- ✓ Assurer la qualité en analysant son travail en termes de résultats, veiller à la sécurité et à l'hygiène et s'intégrer dans la vie professionnelle en appliquant la législation et la réglementation en matière de protection et de prévention du travail

DEBOUCHES

- ✓ Chantier bâtiment (immeubles d'habitation, bâtiments industriels);
- ✓ Domicile de particulier,
- ✓ Promoteur de maisons individuelles ;
- ✓ Chantier de travaux publics (piscines, sanitaires, ...)

TITRE OBTENU

Certificat de qualification d'ouvrier carreleur spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

ORGANIGRAMME

